

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

**N°30-2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par le maire sortant, s'est réuni à la mairie en séance publique.

**Date de convocation :**  
15/03/2026

Étaient présents :

M. SINOQUET Régis, Mme MÉTAIS Christine, M. CLÉRÉ Denis, Mme SINOQUET Valérie, M. LEGRIS Cyril, Mme DENEL Carole, M. BULARD Benoît, Mme SARA Aline, M. ROSSET Maxence, Mme ISRAËL Mélanie et M. DENAUX Guillaume.

**Date d'affichage :**

Mme SINOQUET Valérie est désignée secrétaire de séance.

**Nombre de conseillers  
en exercices : 11**

Sous la présidence de Monsieur SINOQUET Régis, élu maire,

### DÉLÉGUÉS DU COMITÉ NATIONAL DES ACTIONS SOCIALES

**Nombre de conseillers  
qui ont délibéré : 11**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de désigner pour les 6 années à venir deux délégués, un élu ainsi qu'un agent pour représenter la Commune au sein du Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS).

**Pour : 11  
Contre : 00  
Abstention : 00**

Monsieur le Maire explique que le CNAS est un service d'aide à l'action sociale au sein des collectivités territoriales. Il y joue un rôle similaire à celui du CSE dans le secteur privé.

**Objet :**  
Délégués du Comité  
National des Actions  
Sociales

Après avoir ouï l'exposé du Maire, le Conseil municipal procède à l'élection des délégués.

Considérant que le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués et a procédé à un vote à mains levées ;

**Certifié exécutoire  
compte tenu de :**  
Sa transmission en  
Préfecture le :

Après le dépouillement du vote, le Conseil municipal désigne Mme DENEL Carole, déléguée « élu » et Mme OLIVIER Manon, déléguée « agent » pour représenter la commune au sein du Comité National des Actions Sociales.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

**Pour extrait conforme,  
Le Maire, Régis SINOQUET**

Et de sa publication le :

**Le Maire**

